

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-386/SG/FP portant admission au bénéfice d'une pension de retraites d'un commis des services administratifs et financiers du corps territorial de l'Administration générale (M. Omar Mohamed Bourhan)

n° 74-386/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Mohamed Bourhan, commis des services administratifs et financiers de 1° classe – 3° échelon du corps territorial de l'Administration générale, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraites, à compter du 1° février 1974.